

Le *petit* Neuilléen

Dossier

Nos artisans ont du talent

page 3

©Marion Saupin

Actualité municipale

Le point sur les
travaux de voirie

page 9

Associations

Le comité des fêtes
fait sa rando

page 15

Actualité

Ambiance rétro à
Neuillé

page 16



Le petit Neuilléen

Le journal d'information
de la commune de Neuillé

Juillet 2025

Directeur de publication : G. Bertin
Création, rédaction, mise en page :
Groupe communication

Crédits photographiques :
V. Benoist, P. Flacelière

Impression :
Imprimerie Valdeleire - Saumur
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé
Place Saint-Médard,
49680 Neuillé

Tel. 02 41 52 51 10

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

secretariat@neuille.fr
www.mairiedeneuille.fr

 mairie49neuille
 mairieneuille

Le mot du maire

Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ouvre cet édit, avec le décès de notre secrétaire de mairie, Martine Comet partie suite à une longue maladie. Martine a servi notre commune avec un dévouement exemplaire ces dernières années. Compétente, bienveillante et toujours à l'écoute, elle a marqué de son empreinte la vie municipale et le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer. Son professionnalisme, sa discrétion et sa gentillesse resteront gravés dans nos mémoires. À sa famille, à ses proches, à ses collègues et à tous ceux qui l'ont côtoyée, nous partageons ce moment difficile.

Depuis le mois de mai, la chaleur, des vagues de canicules qui s'enchainent, les sols qui s'assèchent rapidement avec le vent, nous témoignent de cette évolution climatique que nous allons vivre de plus en plus. Des périodes hivernales pluvieuses et des périodes estivales chaudes vont nous obliger à adapter nos comportements. La gestion de l'eau va devenir un sujet majeur, puisqu'il faudra gérer ces usages, tant dans le monde économique agricole, que dans la consommation des habitants. Le volume d'eau des pluies par an restera le même mais il sera plus concentré dans une période de l'année, avec quelques épisodes d'orages intenses propices à des « dégâts » possibles. Il faudra être résilient, et chacun devra aussi essayer, dans la mesure de ses capacités à gérer l'eau dans sa propriété.

Il est important aussi, dans ces moments de fortes chaleurs, de faire attention à nos aînés ou à des personnes fragiles, pour prendre de leurs nouvelles, leur conseiller de boire de l'eau et de rester dans une pièce sombre et la plus fraîche possible. Si vous connaissez des situations particulières n'hésitez pas à nous contacter. Au-delà du problème de l'eau, les incendies peuvent aussi intervenir, car nos massifs sont vite secs. Il est important que chacun entretienne ses parcelles, grands terrains ou forêts, (débrancher, éviter de stocker des branchages.....) et je vous rappelle que le brûlage est strictement interdit...merci de participer à cet effort collectif.

Les travaux de l'église sont aujourd'hui terminés, les vitraux et les abat-sons sont posés, ce qui permet à notre église Saint-Médard de présenter un ensemble architectural de qualité. Merci aux entreprises du travail réalisé, nous aurons l'occasion cet automne de faire une cérémonie pour remercier tous les partenaires financiers qui nous ont accompagnés (Région, Département, Fondation du patrimoine, les 28 donateurs).

Comme vous l'avez lu dans la presse ou les réseaux sociaux, Morgane et Juanfry vont quitter le restaurant « le P'tit Neuilléen ». Arrivés en mai 2024, ils se sont rapidement intégrés dans notre village et ont réussi à créer une réelle dynamique, avec des soirées à thème, une ambiance, un accueil souriant et une cuisine de qualité. Merci à eux d'avoir pris le challenge de venir chez nous tenter cette aventure. Avec regrets, ils nous quitteront pour un nouveau projet dans le sud, qui leur permettra de poursuivre leur parcours professionnel. On leur dit merci pour leur passage, et pleine réussite dans leur nouveau projet.

Une nouvelle équipe va prendre le relais à partir de septembre, Coraline et Anthony. Ils sont jeunes, expérimentés et dynamiques, nuls doutes qu'ils sauront mettre les moyens pour poursuivre la dynamique engagée et apporter leur personnalité dans l'accueil, l'ambiance et les plats cuisinés. Bienvenue à eux.

Vous le savez, chaque 1^{er} samedi de septembre nous organisons notre tablée Neuilléenne, retenez votre soirée du 6 septembre pour participer à notre « fête » du village. L'après-midi aura lieu le concours de pétanque et jeux pour les enfants, suivis vers 19h30 de l'apéritif offert par la commune, avant de s'attabler et finir la soirée par un feu d'artifice. Cette soirée sera animée avec la « Bandas Music A Varennes » pour rester dans l'esprit férié, la tenue Blanc et Vert est de mise avec le foulard vert de Neuillé (possible de l'acheter sur place).

Je vous souhaite un bel été et à bientôt.

Guy Bertin

Dossier
Nos artisans ont du talent

L'artisanat représente une part importante de l'économie de notre commune et permet d'offrir aux habitants des produits et services de proximité. Près d'une vingtaine d'entreprises artisanales sont installées à Neuillé. On y trouve une grande diversité de métiers : du bâtiment (charpentier, menuisier, électricien, chauffagiste, peintre...) aux services à la personne (coiffeuse, toiletteur canin...), en passant par l'artisanat d'art (ébéniste, sculpteur, céramiste...) et les métiers de bouche (traiteur, poissonnier...). Chaque artisan apporte son savoir-faire, ses compétences, son expérience pour offrir des produits et des services de qualité. Dans cette édition du Petit Neuilléen et dans les prochaines éditions, nous allons vous présenter les artisans de Neuillé et vous faire découvrir leur entreprise, leur métier et leur savoir-faire. Un grand merci à eux de nous avoir ouvert leur porte.

Un peu d'histoire

Dans les années 80, Daniel Jacopin, instituteur du village avait demandé à une habitante Mme Jahiel de rédiger la liste des commerces et artisans. « En 1925 donc à Neuillé on comptait 6 épiceries, 1 boulangerie, 1 boucherie, 3 cafés, 2 sabotiers, 1 chaisier, 1 menuisier, 1 charpentier, 1 charron, 1 maréchal forgeron, 1 forgeron, 1 ferblantier chaudronnier, 1 bourrelier, 1 mécanicien vélo, 1 couvreur, 1 maçon, 1 jardinier, 1 bouilleur de cru, 1 bureau de tabac, 1 mercerie, 4 couturières, 2 lingères, 2 nourrices, 3 laveuses. En outre, il y avait toujours les 4 moulins sur le Suzon, 2 lavoirs publics et 1 lavoir dans le bourg même sur la grand-rue dans le léger virage à la sortie du bourg vers Blou, sur la droite juste après le café et avant d'arriver au parking du terrain de sport, si vous voyez ce que je veux dire. Et 3 sociétés de boules dont une avec un jeu en plein air. »

Dans l'édition n°132 du Petit Neuilléen (novembre 2022), nous avons également consacré un dossier sur la rue des artisans et recensé les commerçants et artisans installés après guerre.



À gauche sur la photo, M. Courrier, artisan forgeron situé à l'adresse actuelle du 20 rue des artisans.

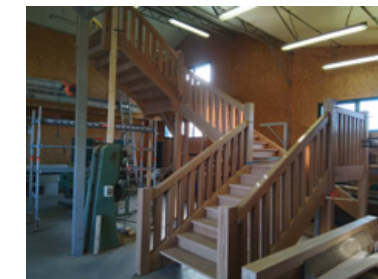
Jérôme Roy, charpentier

Tout juste diplômé de son CAP Charpentier à la fin des années 90, Jérôme part faire son Tour de France pendant 8 ans à AOCDTF* pour finir Compagnon Charpentier. Il s'installe ensuite dans la région et devient chef d'équipe dans une grande entreprise de charpente pendant quinze ans. En 2019, il crée son entreprise et s'installe dans l'atelier de Michel Frémont, ancien menuisier à Neuillé route du Suzon. La SARL Roy se développe, Jérôme emploie aujourd'hui 2 salariés. « Nous formons des jeunes charpentiers avec les méthodes de travail traditionnelles ». L'entreprise est spécialisée dans la charpente et la construction bois (extension, terrasse, auvent, bardage, parquet, escalier...) dans le neuf et l'ancien. « Nos charpentes et structures bois sont taillées directement dans notre atelier par nos soins. Nous réalisons également des structures métalliques et de la couverture ». Les chantiers sont divers, l'entreprise travaille principalement dans le saumurois mais est amenée à faire des déplacements sur Angers, Nantes et en région parisienne. « Nous travaillons aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers ».

* Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France



Pans de bois en chêne



Création d'un escalier en chêne



Jérôme Roy à droite sur un chantier à Paris



Structure en bois pour un bâtiment agricole

Joaquim Soriano, Menuisier Charpentier

Joaquim a commencé très jeune son métier de menuisier-charpentier. En pré-apprentissage à 13 ans dans l'entreprise Roux à Longué, il y poursuivra sa carrière pendant 18 ans en tant qu'apprenti puis ouvrier. « Nous étions 9 salariés à l'époque, 7 compagnons et 2 ouvriers. Nous faisons de la menuiserie, de la charpente et l'entreprise s'était spécialisée dans la construction de maisons à ossature bois ». Suite à la cessation d'activité de l'entreprise Roux, il décide de se mettre à son compte en 2014. Il rachète les locaux et le matériel de son ancien employeur. Son fils Lorenzo intègre l'entreprise en 2021. Père et fils travaillent sur de nombreux chantiers aussi bien dans le neuf que dans la rénovation. « Nous réalisons la pose de menuiseries en bois, aluminium et PVC. Nous faisons de la création et de la reprise de charpente mais aussi de l'isolation et de l'aménagement de combles ». L'entreprise est également spécialisée dans la construction bois (extension, préau, terrasses, bardages....).



Joaquim Soriano et son fils Lorenzo



Réalisation et pose des abat-sons en chêne de l'église de Neuillé



Charpente et extension bois



Terrasse suspendue



Pose de menuiserie

Anne Lemièrre, Sellière harnacheuse

Diplômée d'un CAP Sellier-harnacheur obtenu au pôle de formation de l'IFCE au Haras du Pins, Anne conçoit des pièces de cuir destinées aux attelages et à l'équipement des chevaux : selles, harnais, brides.... Elle débute sa carrière chez un sellier en Mayenne avant de créer son entreprise « De sacs en selles » à Neuillé en 2013. Une part importante de son activité consiste à réparer et entretenir le matériel d'équitation. « La réparation des selles demande une attention particulière, chaque fabricant a ses modèles de selles avec une conception et un montage qui lui est propre. Avant toute réparation et démontage, je prends des photos, j'analyse les moindres détails et je note les repères. Les éléments qui composent la selle sont cloués, agrafés, vissés ou assemblés avec des fils solidement noués. Beaucoup de coutures sont réalisées à la main ». Un métier traditionnel qui demande une grande technicité et un savoir-faire. Il lui arrive aussi d'avoir des demandes de restauration d'objet en cuir « avec le vélo vintage, il m'est arrivé de restaurer des selles de vélo en cuir ». Anne complète son expérience avec une formation en maroquinerie, activité étroitement liée au métier de la sellerie. « La fabrication de produits de maroquinerie nécessite des cuirs moins épais avec des coutures plus fines, j'ai une machine à coudre spécifique pour le travail de maroquinerie ». Elle travaille avec du cuir de bovin mais également avec du cuir de poisson (esturgeon, saumon, truite...) pour certaines pièces de maroquinerie. Anne expose et vend ses productions dans l'atelier Terre Atout Fer à Turquant jusqu'en fin septembre. Vous y retrouverez toutes ses créations originales, faites à la main (ceintures, bracelets, porte-monnaies, sacs...).



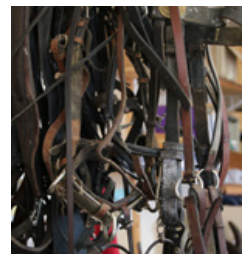
Anne Lemièrre dans la boutique de Turquant



Cuirs de poissons



Fabrication de maroquinerie



Restauration de harnais

Faustine Martineau, Céramiste

Faustine a commencé son parcours artistique à Paris lors de ses études à l'école Boulle. Diplômée des Métiers d'art spécialité Tournage d'art, elle poursuit sa découverte des techniques et des matières à travers diverses expériences professionnelles. « J'ai eu la chance de découvrir les techniques de soufflage du verre à Murano (Italie) pendant quelques mois au sein d'un atelier fabriquant des lustres monumentaux ». De retour en France, elle travaille en tant que monteur en bronze avant de quitter Paris pour s'installer à Neuillé. Elle se forme alors au métier de Modeleur Mouleur plâtre et aux techniques de coulage céramique. Le plâtre et la porcelaine deviennent ses matières de prédilection pour réaliser ses œuvres. En 2020, elle crée l'atelier Gypsos associant son savoir-faire à celui de son conjoint Antonin, sculpteur sur bois. Elle propose des pièces de décoration uniques mêlant céramique, métal et bois. Elle est également formatrice à l'école des Arts Céramiques de Tours.



©Marion Saupin



©Marion Saupin

Réalisation de papillons en porcelaine pour l'œuvre « La nuée » à Meschers-sur-Gironde



©Marion Saupin



©Marion Saupin

Le défournement : découverte des pièces après de longues heures de cuisson !

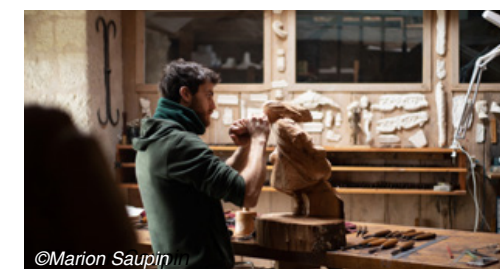


Miroir et colibris en porcelaine



©Marion Saupin

Antonin Martineau dans son atelier



©Marion Saupin



Sentiers des arts 2024 Meschers-sur-Gironde - Le promeneur d'Antonin Martineau © CARA, Alexandre Garcia

Antonin Martineau, Sculpteur sur bois

Passionné depuis toujours par le bois sous toutes ses formes, Antonin en a fait l'essence même de son métier. Il s'oriente dès la sortie du lycée vers la sculpture sur bois en intégrant l'école Boulle à Paris en 2006. Quelques années plus tard, il obtient son Diplôme des Métiers d'Art spécialité Sculpture sur Bois et part deux ans en Italie pour perfectionner sa technique dans la sculpture figurative. Il travaille ensuite chez différents artisans à Paris puis installe son atelier à Neuillé en 2016 dans l'ancien moulin du Pont de la Ville. Il obtient le titre de « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2019 après avoir participé au concours dans la catégorie Sculpture sur bois. C'est la reconnaissance de la qualité de son travail et de son savoir-faire exceptionnel. Antonin participe à des chantiers d'envergure comme la réalisation de la Gardienne des Ténèbres et du Grand Héron pour la Compagnie la Machine ou encore la restauration de la figure de proue de la frégate Hermione Lafayette. Il crée et restaure tout type de statuaire et de mobilier sculpté. Il conçoit également avec Faustine des œuvres pour les collectivités et les particuliers.



La Gardienne des Ténèbres La Compagnie La machine de Nantes



©Association Hermione-Lafayette

Restauration et sculpture du Lion, figure de proue de la frégate Hermione Lafayette

Vendredi 4 avril 2025

• APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le CFU (Compte financier unique) se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Le CFU du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

INVESTISSEMENT :

Dépenses nettes : **215 062,06 €** | Recettes nettes : **57 607,65 €**

FONCTIONNEMENT :

Dépenses nettes : **606 740,18 €** | Recettes nettes : **802 282,99 €**

	Résultat de l'exercice 2024
Investissement	- 157 454,41 €
Fonctionnement	+ 195 542,81 €
TOTAL	+ 38 088,40 €

Après présentation du CFU 2024 du budget principal, M. le Maire, Guy BERTIN se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à Mme Cécile GARIELS, pour permettre à l'assemblée de le voter. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du budget principal.

• REPRISE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat 2024 et la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2023 :

	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultats exercice 2024	Résultats clôture exercice 2024
Investissement	2 483,48		-157 454,41	-154 970,93
Fonctionnement	406 281,03		195 542,81	601 823,84
TOTAL	408 764,51		38 088,40	446 852,91

• VOTE DES TAUX

Pour l'année 2025, le Conseil Municipal, décide et valide le maintien des taux d'imposition pour la commune de Neuillé, à savoir :

- 41,28 % pour le foncier bâti,
- 35,12 % pour le foncier non bâti,
- à 12,73 % pour les résidences secondaires et les logements vacants à la taxe d'habitation

• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, le vote du budget primitif 2025 suivant :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	268 483,78	002	Excédent antérieur reporté	446 852,91
012	Charges de personnel	296 050,00	13	Atténuation des charges	6 000
022	Dépenses imprévues	0	70	Vente de produits	24 317,00
023	Virement investissement	400 550,00	73	Impôts et taxes	77 236,00
042	Opérations ordre de transfert	0	731	Fiscalité locale	409 000,00
65	Autres charges de gestion courante	174 605,13	74	Dotations subventions	194 721,00
66	Charges financières	12 800,00	75	Produits de gestion courante	36 300,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00			
14	Atténuation de produits	40 438,00			
TOTAL Dépenses de Fonctionnement		1 194 426,91	TOTAL des Recettes de Fonctionnement		1 194 426,91

DÉPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
001	Déficit reporté	154 970,93	10	Dotations fonds divers et réserves	174 970,93
16	Emprunts et dettes assimilées	42 500,00	13	Subventions d'investissement	187 950,00
041	Opérations patrimoniales	0	16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	76 000,00	021	Virement de la sect° de fonctionnement	400 550,00
204	Subvention équipement versée	0	040	Amortissement subv. équipement	0
21	Immobilisations corporelles	230 000,00			
23	Immobilisations en cours	460 000,00	041	Subv.éq.nature pers. droit privé	0
TOTAL des Dép. d'Investissement		963 470,93	TOTAL des recettes d'Investissement		963 470,93

• VOTE SUBVENTIONS SIVM ET commune ALLONNES

	Montant
Commune d'Allonnes – contribution Maison France Services	428,25 €
SIVM – participation emprunt maison de retraite	5 966,15 €
SIVM – participation fonctionnement	1 100,00 €
EVS – animation	839,13 €

• VOTE PARTICIPATION SIUP BLOU-NEUILLE

Effectifs au 01/01/2025	%	Montant de fonctionnement	Coût garderie Blou	Dépenses totales/ commune
Enfants de Blou => 43	48,89	52 117 €	6 900 €	59 017 €
Enfants de Neuillé => 45	51,11	54 483 €	4 600 €	59 083 €
Autres communes => 16				1100,00 €
Total : 104	100,00	106 600 €	11 500 €	118 100 €

• INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES HANGAR COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide d'organiser une procédure de sélection préalable de candidats au moyen d'un appel à manifestation d'intérêt dont le projet consiste à la construction d'un hangar (ombrière) de 686 m² de toiture recouvert de panneaux photovoltaïques. Cet appel à manifestation d'intérêt aura lieu du 15 mai au 15 juin.

• VALIDATION DEVIS DES TRAVAUX DE TOITURE DU P'TIT NEUILLÉEN :

Considérant la réfection de la toiture du restaurant le P'tit Neuilléen à prévoir et après avoir étudié les quatre propositions de devis reçues, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de :

- l'entreprise SARL PROVOST CARRÉ avec la variante pour un montant total de 17 684,50 € HT soit 21 221,40 € TTC,
- Valide la proposition de l'entreprise Joaquim Soriano pour le renforcement des fermes coupées d'un montant de 2 951 € HT soit 3 541,20 € TTC,

Vendredi 2 mai 2025

• DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE INSTALLATION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE THERMIQUE (GÉOTHERMIE) À L'ESPACE BRANCHEREAU :

Considérant le projet de mise en place d'une installation d'énergie renouvelable thermique de géothermie pour l'espace Branchereau,

Considérant le plan de financement incluant un coût des travaux de géothermie de 130 000 € ;

Considérant le programme d'aides à l'investissement BEE 2030 où le SIEML accompagne financièrement les projets de mise en place d'une installation d'énergie renouvelable thermique ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité chargent M. le Maire ou l'un de ses adjoints, de déposer auprès du SIEML au titre de l'appel à projets BEE 2030 et de l'ADEME, une demande de subvention ;

• LOYERS DU BÂTIMENT LE PRESBYTÈRE

Le conseil municipal du 7 mars 2025 a acté la restitution du presbytère suite à la fin du bail emphytéotique avec Meldomys en date du 1^{er} avril 2025 ;

Les logements étant déjà occupés par des locataires dont le loyer mensuel est déjà fixé et appelé à terme échu, il est proposé de maintenir les loyers existants avec les remarques suivantes :

- le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE ;
- le montant du loyer appelé sera réajusté selon le montant des Aides Personnalisées au Logement (APL) perçues par la Commune pour chaque locataire ;
- le montant des provisions pour charges sera ajusté chaque année selon le réel facturé ;

Le conseil municipal autorise M. le Maire ou l'un de ses adjoints, à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Vendredi 6 juin 2025

• VALIDATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DE LA CASVL

M. le Maire a présenté au conseil municipal le rapport d'activité 2024 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de la présentation de ce rapport d'activité 2024 et de ses projets.

• CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

En raison du surcroît d'activité de travail potentiel tout au long de l'année, le conseil municipal décide de créer un emploi saisonnier d'agent des services techniques en cas de suractivité. La durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine ;

• APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN OMBRIÈRE SUR LE HANGAR COMMUNAL

La commune a été sollicitée par la société Anjou Territoire Solaire, filiale de la société locale Alter Energies et de la société See You Sun, qui a fait part d'une Manifestation d'Intérêt Spontanée pour l'occupation du hangar communal en vue d'y réaliser une installation photovoltaïque.

Anjou Territoire Solaire propose de réaliser une installation photovoltaïque d'une puissance de 154 kWc sur une surface de 686 m² (43,4 m X 15,8 m) dans le cadre d'une Convention d'Occupation Temporaire de la toiture d'une durée de 30 ans, et le versement d'un loyer annuel à la commune de 100 €.

Au terme de la procédure AML, aucun autre candidat ne s'étant manifesté, il est proposé de retenir la proposition d'Anjou Territoire Solaire.

Le conseil décide de retenir la SAS Anjou Territoire Solaire pour l'installation et l'exploitation d'une installation photovoltaïque sur le hangar communal et approuve la convention d'occupation temporaire du hangar communal ;

• EVS : AVENANT POUR PROLONGATION D'UN AN DE LA CONVENTION LIÉE AU PEDT

La convention du Projet Educatif De Territoire Pays Allonnais 2022-2025 arrive à échéance le 31 août 2025. Les membres de l'Espace de Vie Sociale Nord Saumur-Allonnes (EVS) proposent de reconduire la convention pour une durée de 1 an dans le cadre d'un avenant. Le conseil municipal approuve cet avenant de prolongation de 1 an.

• VALIDATION DEVIS DE SÉCURISATION DE LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR (CTA) :

L'accès à la centrale de traitement d'air (CTA) de la salle des loisirs doit être sécurisé. Il est prévu un accroche échelle et un garde-corps. Suite à l'analyse de deux devis reçus, le conseil municipal décide de retenir le devis de S.A.S. ZUCCAZ'MÉTAL d'un montant de 2 208,00 € TTC

• VALIDATION DEVIS DE LA RUE FONTAINE AU GUÉ :

Suite au travail de la commission, à l'étude d'aménagement réalisée et au résultat de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal décide de valider l'entreprise JUSTEAU TP pour un montant de 68 280,72 € HT soit 81 936,86 € TTC

• VALIDATION DEVIS TRAVAUX DE PEINTURE DE LA CANTINE SCOLAIRE :

Considérant nécessaire les travaux de peinture de la cantine scolaire ;
Après l'analyse de trois propositions de devis reçues, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise MOREL PEINTURE d'un montant de 2 449,19 € TTC.

Il y a 40 ans, un drame bouleversait notre commune.

Le 8 juin 1985, notre commune vivait un terrible drame avec la mort de deux habitants du village, bénévoles du comité des fêtes, tués lors du bal de l'assemblée.

Deux jours de fêtes lors de l'assemblée.

L'Assemblée de Neuillé se déroulait chaque année le week-end de la Saint-Médard. Le samedi après-midi, une course cycliste était organisée avant le traditionnel bal en soirée dans la salle communale (actuelle salle Branchereau). Le dimanche, les festivités se poursuivaient avec la fête foraine.

Le bal tourne au drame

Ce samedi 8 juin 1985, « *le début de la soirée fut des plus calmes ; il fallut attendre la fin de la finale de la coupe de France de football pour voir la salle se remplir peu à peu. Vers 23 heures, on comptait environ 200 personnes dans la salle de danse lorsqu'une première altercation éclata entre quelques personnes* ». Les membres du comité des fêtes, organisateurs de la soirée, furent obligés d'expulser de la salle deux jeunes visiblement alcoolisés.

Mais l'un d'eux ne souhaite pas en rester là. « *En sortant du bal, il est allé à sa voiture stationnée sur la place du bourg de Neuillé, à quelques 200 mètres de là. Puis, il a pris son fusil de chasse qu'il avait emporté, car initialement il devait passer la soirée de samedi à Brion, dans un ball-trap nocturne* ». De retour sur le parking de la salle communale, il aperçoit les trois organisateurs de la soirée qui l'ont expulsé quelques minutes auparavant. Il fait feu à deux reprises. Un premier bénévole, Jean-Pierre Branchereau, 33 ans, père de 3 enfants est tué sur le coup, touché à la poitrine. La deuxième victime, Michel Mandot, 44 ans, père de 3 enfants est touché au bras et à l'aisselle. Il succombera une vingtaine de minutes plus tard, malgré les soins prodigués par le docteur Philippot, médecin et maire du village. « *L'arme était un fusil à deux coups, ce fut vraisemblablement la chance de la troisième personne se trouvant sur le parking à ce moment-là, M. Michel Moreau, maçon à Neuillé, qui tenta d'ailleurs de se mettre hors de portée du tireur. Après le premier coup de feu, Michel Mandot essaya également mais malheureusement, il n'en eut pas le temps* ». Le meurtrier prit aussitôt la fuite à pied à travers champs. Dix brigades de gendarmerie furent mobilisées pour retrouver le fugitif. Celui-ci sera arrêté le dimanche matin à 7h alors qu'il tentait de regagner le domicile de ses parents à Allonnes. Il a reconnu être l'auteur des deux coups de feu. Le deuxième jeune expulsé du bal sera également placé en garde à vue pour n'avoir tenté d'empêcher son ami d'accomplir son geste.

Une commune en deuil

Au lendemain du drame, les habitants de la commune sont sous le choc. Michel Mandot, conseiller municipal, Président du club de football « La joyeuse sportive de Neuillé » et membre du comité des fêtes était très apprécié, tout le monde le connaissait dans le village. « *C'était véritablement une figure sympathique de Neuillé, et même une personnalité locale dont les avis pleins de bon sens étaient fort appréciés au sein de l'assemblée communale. Il se dépensait beaucoup pour les affaires communales et pour la vie associative. Quand il y avait un coup de main à donner, il déclarait toujours présent* » se rappelle M. Philippot. Jean-Pierre Branchereau s'était installé à Neuillé d'où était originaire sa femme. Il avait le contact facile, d'une grande gentillesse, il était très apprécié des habitants. Le jeudi 13 juin 1985, les obsèques de Jean-Pierre Branchereau à 10h et de Michel Mandot à 15h réunissent plusieurs centaines de personnes. L'église est trop petite pour accueillir tout le monde. Famille, amis, membres du comité des fêtes, du conseil municipal, les élus des communes voisines, le conseiller départemental, l'employeur des deux victimes, le commandant de la gendarmerie de Saumur et la population étaient venus rendre un dernier hommage à Jean-Pierre et Michel. La tristesse se lisait sur tous les visages et l'incompréhension face à cette violence gratuite demeurerait dans toutes les discussions.

Treize ans de réclusion criminelle

Le 14 décembre 1986, un an et demi après le drame, les deux inculpés passent devant la cour d'assises du tribunal d'Angers. Ils sont jugés pour homicide volontaire. De nombreux habitants de Neuillé sont présents pour soutenir les familles des victimes. Les deux accusés relatent le déroulé de leur journée du 8 juin 1985 : leur festin très arrosé au restaurant le samedi midi puis tout au long de l'après-midi, le chargement d'une chaîne et d'un fusil dans le coffre de leur Renault 6 ; leur arrivée à Neuillé, à la salle des fêtes et les provocations et violences contre les participants au bal avant d'être « vidés » par les bénévoles du comité des fêtes. Puis le drame...

L'auteur des tirs sera condamné à treize ans de réclusion criminelle. Le deuxième accusé se verra infliger la peine de trois ans de prison avec sursis pour « abstention délictueuse », pour n'avoir pu empêcher l'auteur du meurtre d'être passé à l'acte.

En hommage aux deux victimes, le stade de football porte aujourd'hui le nom de Michel Mandot et la salle communale celui de Jean-Pierre Branchereau.

La commune de Neuillé reste aujourd'hui marquée par cette soirée du samedi 8 juin 1985. Quarante ans après, nous avons une pensée pour Jean-Pierre et Michel ainsi que pour leur famille. ■

• Cérémonie

Le devoir de mémoire

Jeudi 8 mai s'est tenue la cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945. La population, les enfants des écoles, les anciens combattants et leur nouveau président M. Laurent LARRIEU (photo de droite) se sont rassemblés au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée devant la mairie, à la mémoire des résistants et déportés de la commune. La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié. ■



• Environnement

Une matinée autour de la nature

Deux manifestations dédiées à la nature et au jardin ont animé la matinée du samedi 3 mai. Le troc plantes de printemps a rassemblé les passionnés de jardinage pendant que parents et enfants participaient activement au nettoyage de printemps le long des routes et chemins de la commune. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement ! ■



• Voirie

Le point sur les travaux de voirie

Les travaux d'aménagement et de réfection de la voirie se poursuivent. Le chantier rue de Salvart et rue du Mûrier est à présent terminé.

Dans le lotissement des Périnières, l'éclairage public et les enrobés ont été réalisés en juillet. L'aménagement de la rue de la Fontaine au Gué sur l'axe allant du cimetière à l'intersection avec la rue des Lonchamps débutera fin août. ■



Enrobés rue de Salvart et à l'intersection



Réalisation des enrobés dans le lotissement des Périnières



Aménagement de trottoirs et du parking à l'angle des rues de Salvart et du Mûrier



Création d'une noue, rue de Salvart, permettant de collecter l'écoulement des eaux de pluie

• Cadre de vie

Passage du jury régional Villes et Villages fleuris

En 2024, notre commune a présenté sa candidature au label « Villes et villages fleuris ». Après une première sélection au niveau départemental, un jury régional s'est déplacé le mardi 1^{er} juillet pour rencontrer les élus, échanger avec les employés municipaux et découvrir les différents sites et aménagements sur la commune. Le résultat définitif pour l'obtention d'une 1^{ère} fleur au label sera connu en octobre 2025. ■



• Restauration scolaire

Laurent le cuisinier part à la retraite

Vendredi 4 juillet, Laurent Decottignies a enfilé son tablier pour la dernière fois avant son départ à la retraite. Nous le remercions pour ces quatre années passées à régaler les enfants des écoles avec ses bons petits plats. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

Laurence, la nouvelle cuisinière recrutée par la mairie prendra le relais dès la rentrée de septembre. ■



• Environnement

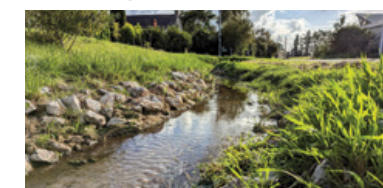
Prendre racine

Une nouvelle plantation d'arbres fruitiers aura lieu **le dimanche 16 novembre** dans le verger communal dans le cadre du programme «Une naissance, un arbre». Cette initiative, portée par la mairie en partenariat avec la Région Pays de la Loire, permet de célébrer la naissance des enfants du village. Lors de la création du verger en 2023, 30 familles avaient participé à cette action symbolique. Les parents des enfants nés en 2024 et 2025 recevront prochainement une invitation pour s'inscrire à cette nouvelle matinée de plantation. ■



• Environnement

Nettoyons le Suzon



Une matinée de nettoyage du Suzon est organisée **le samedi 20 septembre** avec les habitants du village. Cette action permet d'entretenir la Fontaine Suzon, les lavoirs et les berges du cours d'eau. N'hésitez pas à venir nous aider, l'ambiance y est sympathique et conviviale. Un apéritif et un pique-nique seront offerts aux bénévoles. Rendez-vous à partir de 8h à la Fontaine-Suzon ! ■

Bienvenue !

Une rencontre avec les **nouveaux habitants du village** sera organisée le **vendredi 26 septembre à 19h** afin de faire connaissance et présenter les activités et associations du village. **Si vous vous êtes installés dans la commune depuis moins de 2 ans** et souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire à la mairie ou sur le site internet mairiedeneuille.fr ■

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 11 octobre** à la salle des loisirs. Une invitation sera adressée aux habitants de 70 ans et plus. ■

Don de poules

La mairie relance cette année son opération de distribution de poules aux habitants. Celle-ci aura lieu en décembre. Vous pourrez vous inscrire à partir du mois d'octobre en mairie ou depuis le site internet de la commune. ■

Information API

Suite à de nombreux vols commis ces derniers mois dans la supérette API, nous vous rappelons quelques règles de bonnes pratiques afin d'éviter que des individus ne s'introduisent sans carte d'accès :

- Identifiez-vous avant d'entrer dans la supérette avec votre propre QR code, même si quelqu'un à l'intérieur vous ouvre la porte.
- Ne prêtez jamais votre QR code à des inconnus.
- Ne laissez personne entrer en même temps que vous et n'ouvrez jamais la porte à quelqu'un qui n'aurait pas de QR Code.
- Si vous êtes témoin de vol ou de comportements inappropriés, signalez le à la mairie ou à l'apicière présente chaque jour à la supérette. Merci de votre vigilance. ■

L'école publique du Suzon, RPI et APE Blou-Neuillé

L'année scolaire est terminée, elle fût riche en découvertes, en évènements et en sorties pour les élèves. Le thème de l'année était **le Tour du Monde**. Nous avons découvert les animaux, les paysages, les coutumes et les danses caractéristiques de chaque continent. Les élèves ont participé à une exposition sur les monuments du monde en partenariat avec le foyer d'accueil «Les Logis du Bois» à Vernantes. Ils ont confectionné chacun une œuvre pour l'exposition.

Voici une petite rétrospective de notre année scolaire : **Le marché d'Automne** a eu beaucoup de succès. L'an prochain, il aura lieu le samedi 11 octobre. Pour **Noël**, les 2 écoles ont assisté à un spectacle de la compagnie Mômes en Folie. En janvier, l'école de Neuillé a également accueilli la compagnie des 3 Chardons pour un spectacle.

En avril, les élèves du RPI se sont déguisés pour le **carnaval** avec participation des familles et de l'APE. Une **chasse aux œufs** a été organisée au retour des vacances de Pâques. **Les écoles ont ouvert leurs portes aux familles le 26 avril**. Elles seront renouvelées l'an prochain.

L'école de Neuillé a été au Cube de Longué pour une **projection cinématographique** sur le thème des Dragons. En mai, les élèves et l'équipe ont accueillis les futurs PS qui viendront en septembre 2025. Les élèves qui entreront en janvier 2026 seront accueillis à l'école pour une **matinée découverte** le vendredi 12 décembre 2025.

Les écoles de Neuillé et d'Allonnes se sont rencontrées pour une matinée « **Olympiades** » le mardi 3 juin. La rencontre sera réitérée en 2025-26.



Le vendredi 17 juin, les élèves ont inauguré les ateliers pédagogiques proposés par **Center Parcs** Le Bois aux Daims, de Loudun. Ils ont pu découvrir les oiseaux de la volière, empreintes, chasse aux traces laissés par les animaux du bois...

La **fête des écoles** a eu lieu le samedi 28 juin au stade de Neuillé. Les élèves ont pu présenter des danses traditionnelles des pays découverts cette de l'année. Pour clôturer l'année, les deux écoles ont proposé **un pique-nique commun** le vendredi de la sortie, à toutes les familles du RPI pour un petit moment festif avant les grandes vacances.

À l'école de **Blou**, le projet phare de l'année était consacré à la **découverte de la musique**. En partenariat avec l'école de musique de l'agglomération Saumur Val de Loire et l'harmonie de Blou, les élèves de CM ont appris à jouer d'un instrument de musique tandis que les classes de CP et de CE ont travaillé sur les rythmes et les chants. Deux représentations ont eu lieu : lors du concert de printemps de l'harmonie de Blou le 17 mai, et à la fête des écoles.



Anne-Marie part à la retraite



Anne-Marie Gillon a pris sa retraite le 1^{er} juin, après 24 années passées à l'école de Neuillé en tant qu'ATSEM. Nous la remercions pour tout le travail réalisé, son professionnalisme et ses qualités humaines, sa bienveillance, sa patience, sa discrétion. Très appréciée des enfants, elle a toujours veillé à leur épanouissement et à leur bien-être. Au nom des élus, des parents d'élèves, des maîtresses et du personnel pédagogique, nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !

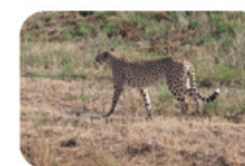
Inscriptions à l'école publique du Suzon
02 41 52 57 85 ou ce.0490551h@ac-nantes.fr

Cette année, grâce aux bénévoles de l'**APE Blou-Neuillé**, nous avons :
- Financé les sorties des élèves des deux écoles avec les divers ventes (jus de pommes, sapins, chocolats, brioches, pansements...)
- fourni des petits cadeaux aux élèves (bonbons à Noël, goûters du Carnaval...)
- organisé la Fête des Écoles avec l'aide du comité des Fêtes et de la mairie de Neuillé.

Nous voulions remercier les maîtresses et les parents pour l'aide apportée lors de cette chaude journée, qui s'est très bien déroulée à l'ombre des tilleuls ! L'Harmonie de Blou était également présente pour jouer avec les enfants, les danses étaient magnifiques !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en Septembre pour notre traditionnelle Assemblée Générale le **vendredi 19 Septembre**, lors de laquelle nous déciderons de la date de la fête des Écoles 2026, ainsi que des évènements à venir pour cette prochaine année. L'APE est une association de bénévoles qui fonctionne aussi grâce au soutien de tous. Bonnes vacances !

Ecole Notre Dame des Champs



Chers amis de Neuillé, nous parvenons à la fin de cette année scolaire sur le thème du Tour du Monde.

Tout au long de l'année, les élèves se sont intéressés avec leurs enseignantes sur les us et coutumes des humains. Pour la sortie de fin d'année, c'est à travers le règne animal qu'ils ont parcouru le monde pour clore leurs apprentissages. Ainsi ils sont allés au Bioparc de Doué la Fontaine pour découvrir les continents sous un autre angle. Les élèves ont participé à divers ateliers dont ceux "sur la trace des animaux" et "la santé des animaux". Ce fut une journée où ils ont aussi découvert les conditions climatiques en extérieur vécues par les animaux en raison de la chaleur, mais quel bonheur !

Chaque année, la kermesse de l'école permet de présenter aux spectateurs les apprentissages des élèves d'un point de vue artistique. Ainsi à travers le Haka de Nouvelle-Zélande ou encore l'Amérique de Joe Dassin, c'est un spectacle haut en couleurs et riche en émotions qui a eu lieu fin Juin à la salle des fêtes de Neuillé.

Le globe a été parcouru de long en large par les enfants à travers différents tableaux alors que l'entracte a permis à chacun de se rafraîchir, de jouer, de manger et de se désaltérer. Quelle belle fête ! Bravo à tous les artistes qui ont su remercier leurs maîtresses en fin de spectacle et saluer leur cheffe d'établissement, Madame Choisne, qui quitte désormais définitivement Neuillé.



Une page se tourne à l'école privée de Neuillé. Après onze ans d'enseignement et de direction, Mme Choisne quitte définitivement ses fonctions. Une nouvelle équipe a fait le choix de s'investir à Notre Dame des Champs. De ce fait, nous remercions mesdames Dupic-Bourgeois Nolwenn, Aimard Lisa, Moreau Paimpare Loane. Un nouveau duo a donc été présenté à la communauté fin juin en présence de la Direction Diocésaine, de la Mairie, des associations, des parents et de leurs enfants. Nous aurons donc le plaisir

de faire place à mesdames Leheureau Emilie (futur cheffe d'établissement et enseignante CE:CM) et Bourigault Lucile (enseignante maternelle/ CP) assistée de Emma (ASEM). Belle route à chacune !

Inscriptions : Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre attache auprès de la future cheffe d'établissement Emilie Leheureau au 02.41.52.59.69 ou par mail neuille.notredame@ec49.fr



Bal édition 2025 : Cette année, L'APEL s'est surpassée avec un thème jamais réalisé : "Années 20, Années folles". A l'image du bureau APEL, chaque invité était sur son 31 ! Folle soirée, folle ambiance garanties ! Comme en fin d'année lors de la kermesse, le repas a été réalisé par le traiteur Neuilléen "L'Instinct Culinaire" pour le bien être des papilles des convives.

Carnaval : Après un traditionnel petit déjeuner partagé et sous une météo ensoleillée de Mars, les jeunes de l'école et leurs parents ont déambulé dans les rues de Neuillé revêtus de leurs plus belles parures. Nouveauté : Un brunch était organisé à l'issue du défilé. Quel plaisir de se retrouver tous ensemble avec cette ambiance familiale. L'APEL est un lien fort entre les parents et la communauté éducative. Merci à eux pour leur investissement !



Marché de Printemps : Malgré une belle météo, une affluence un peu moindre a été notée lors de cette deuxième édition. Cependant, il était à noter des nouveautés dans les produits (La Tourangelle, Folliot Fleurs, des dons de légumes d'agriculteurs et divers produits de partenaires locaux). Nous vous attendons nombreux l'an prochain ! Nous remercions également la mairie, toujours fidèle pour venir voir les achalandages et épauler l'école par les prêts de barnums.

Concours de pétanque : Pour la première année, l'OGEF de l'école a souhaité organiser une manifestation en Mai autour d'une tradition séculaire ! Un concours de pétanque était en effet ouvert aux familles et aux anciennes familles. Les concurrents débutants et confirmés s'en sont donnés à cœur joie. Cet évènement a été un succès et a permis de provisionner quelques deniers supplémentaires et nécessaires ! Bravo à tous et surtout... à l'année prochaine !!



LE POINT SUR LA PROCHAINE SAISON DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



Au terme de la saison 2024-2025, l'équipe A a fini sur les chapeaux de roues en réussissant la montée en D2 grâce aux 5 dernières victoires, dont la dernière qui a permis de passer 1^{er}, devant l'adversaire du jour Baugé.

L'équipe B a terminé à une honorable 7^e place dans un groupe de D4 très relevé, quand à la C finit à une très jolie 5^e place en D5.

Globalement ce fut une très bonne saison pour les seniors avec une belle récompense pour le club de voir son équipe fanion retrouver la D2.

Après une année avec Malick CHATI qui rejoint l'Olympique de Saumur, Julien CHEVALIER revient au club, connaissant notre projet, il apportera son expérience avec l'ambition de réussir une belle saison sur la dynamique de celle qui vient de se terminer et s'inscrire dans la durée.

Romain COQUAU continue d'encadrer nos plus de 100 jeunes tous les mercredis. N'hésitez pas à venir avec vos enfants dès le mercredi 3 septembre pour le premier entraînement pour ainsi découvrir les installations et tous les encadrants des différentes catégories ou contacter le secrétaire Sébastien ECK.

La saison prochaine, nous aurons 3 équipes seniors en D2, D4 et D5, 1 équipe U15, 1 U13, 2 U11, 2 ou 3 U8-U9 et 2 ou 3 U6-U7, pour un total de plus de 200 licenciés avec les dirigeants.

La satisfaction de la fin de saison a été notre tournoi de jeunes Souvenir Michel MANDOT, qui a réuni pas moins de 54 équipes des U11 au U17, soit 540 jeunes et près de 200 matchs sur 4 terrains, dans une superbe ambiance. Tous les jeunes ont été récompensés par des maillots, des ballons des coupes...grâce en partie à nos sponsors fidèles depuis de nombreuses années.

Merci aux 70 bénévoles qui officient à l'installation, aux différents postes et enfin au rangement.

Merci également à la famille MANDOT pour l'accompagnement et la confiance pour cette journée souvenir. ■

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Sam. 6 sept. 2024 : Tournoi de Pétanque - Stade de Vivy

Sam. 22 nov. 2024 : Soirée dansante - Salle des Bassauges à Vivy



Toutes les équipes de l'ASVN le jour du Tournoi



Le Club de l'US BEAUFORT, vainqueur du Challenge Michel-MANDOT

Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club : as-vivy-neuille-90.footeo.com

• L'actu de la société

Le challenge des invités s'est achevé le vendredi 18 avril. L'équipe de Christel Cousseau, James Delos et Yannick Boutin l'emporte 12-11 face à l'équipe de Roger Cailleau, Dominique Sourdeau et Michel Toulon. Une finale renversante car les vainqueurs étaient menés 6-11 avant de marquer 6 points dans la dernière mène et emporter la partie ! Vendredi 4 juillet avait lieu la finale de la pétanque. 60 équipes au départ. Le concours A a été remporté par Sébastien Cauveau et David Galaud face à Allan Carré et Patrice Maïtinara. Le Concours B a vu l'équipe Flacelière père et fils l'emporter face à Minouche Carré et Patrice Vinsonneau. ■



Challenge des invités



Les vainqueurs et organisateurs de la Pétanque

• Le club de l'intrépide de Neuillé se restructure pour mieux avancer



Notre club l'Intrépide de Neuillé évolue pour offrir à ses membres une organisation renforcée, du matériel de qualité et des événements conviviaux.

Avec votre aide, on va encore plus loin !

- Structuration du club
 - Plus de confort pour les licenciés
 - Plus de moments de partage avec nos supporters
 - Représenter au mieux notre village
 - Faites un don sur www.helloasso.com 66 % du montant est déductible de vos impôts (un don de 30 € ne vous coûte que 10 € !)
- Chaque geste compte. Merci à tous ceux qui nous soutiennent ! ■

• Le comité des fêtes fait sa rando

Près de 150 marcheurs s'étaient donnés rendez-vous dimanche 1^{er} juin pour la randonnée du comité des fêtes. Avec une météo idéale, les randonneurs ont pu arpenter routes, chemins et sentiers de la commune sur trois parcours différents. ■



Les 1^{er} randonneurs arrivent dès 8h



Un café est offert avant le départ



De beaux parcours en forêt



Ravitaillement pour les marcheurs

• Une tablée en fanfare !



Ne manquez pas **samedi 6 septembre** notre tablée neuilléenne organisée par le comité des fêtes et la mairie. Rendez-vous à partir de 16h pour le concours de pétanque en doublette. Apéritif à 19h, prévoir votre repas, barbecue mis à disposition, buvette, animé par Music'A Varennes, feu d'artifice. ■

ACTUALITÉ

À Neuillé et aux alentours...

• Neuillé fête l'arrivée de l'été

Vendredi 13 juin, deux manifestations étaient organisées sur la place du village. Dès 18h, une douzaine de producteurs locaux avaient installé leurs stands pour proposer leurs produits frais et artisanaux aux visiteurs. La fête de la musique a ensuite pris le relais avec le saxophoniste Thierry Donat et le groupe Ferplay. Beaucoup de monde est venu profiter de cette belle soirée estivale. La place s'est vite transformée en piste de danse. Une ambiance comme on les aime à Neuillé ! La soirée organisée par la mairie, le comité des fêtes et le bar-restaurant Le P'tit Neuilléen s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit. ■



Les jeunes de l'EVS préparent les fouées



Thierry Donat
Sax-animation



Le groupe Fer-Play



• Ambiance Rétro

Les accros du rétro ont eu l'occasion d'assouvir leur passion au mois de juin à Neuillé. Le 9 juin, près de cinquante 4L et R6 ont envahi la place Saint-Médard. Réunis dans le cadre du rassemblement annuel du club, ces passionnés de Renault anciennes ont fait une halte chez nous grâce à Nathalie et Pol Le Goff, habitants de Neuillé et organisateurs de ce week-end. Merci à eux pour cette belle rencontre avec tous ces passionnés. Samedi 28 juin, ce sont les amoureux de la petite reine qui étaient de passage sur les chemins et les routes de la commune. La boucle de 105 km de l'« Authentic 1868 – La route des Gravels » de l'Anjou Vélo Vintage traversait Neuillé. Une bonne occasion de saluer ces cyclistes chevronnés sur leur passage. ■



• Le Comice Nord-Loire fête l'agriculture

Le comice agricole aura lieu les 30 et 31 août à Saint-Lambert-des-Levées. Deux jours d'animations, expositions, concours de labours des tracteurs récents et vieux tracteurs (réservation pour le labour 06.84.94.30.96). Le repas pour la soirée dansante du samedi est sur réservation 06.81.99.71.91. ■



Naissances

PUNUFUU BUSTILLO Maëna, Juanita, Hinamolea, Valokihala, le 2 avril 2025
POIRRIER LIVACHE Mya, Hanaé, Vanély, le 13 juin 2025
BOUDON BRISSON Eden, Sebastien, Guy, Albert, Sacha, le 13 juin 2025

Mariages

Le 31 mai 2025

Charlie **TERPREAULT** et Jeanne **PINEAU**

Le carnet

DATES À RETENIR

- **Samedi 6 septembre**
Tablée neuilléenne
à partir de 16h - Stade de foot
- **Samedi 20 septembre**
Nettoyons le Suzon
à partir de 8h - Fontaine Suzon
- **Vendredi 26 septembre**
Rencontre des nouveaux habitants
à 19h - Mairie
- **Samedi 11 octobre**
Repas des aînés
à 12h - Salle des Loisirs
- **Mardi 11 novembre**
Cérémonie 11 novembre
à 11h30 - Mairie
- **Dimanche 15 novembre**
Verger communal / Troc plantes
à partir de 9h, Verger communal

NOUVEAU, depuis le 1^{er} juillet, vous pouvez déposer le papier dans vos poubelles jaunes. ■

